



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LOCATION – L'OUSTAOU ...la Suite

1. RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Confirmation** : Votre réservation devient définitive dès réception d'un acompte de **40 %** du montant total.
- **Réservation de dernière minute** : Pour tout séjour réservé à moins de 7 jours de l'arrivée (J-6), l'acompte est de **100 %**.
- **Règlement du solde** : Le solde est à régler le jour de l'arrivée par carte bancaire, chèque, espèces ou Chèques-Vacances E-Connect.
- **Chèques-Vacances (Papier)** : Ils doivent impérativement nous parvenir au moins **3 semaines avant** le séjour. À défaut, ils seront refusés le jour de l'arrivée.
- **Défaut de paiement** : En cas de non-respect des délais, le propriétaire se réserve le droit de rompre le contrat sans remboursement des sommes déjà versées.

2. ARRIVÉES ET DÉPARTS

- **Horaires** : Accueil de **16h à 19h** (jusqu'à 20h sur demande). Départs entre **8h et 10h**.
- **Courts séjours (≤ 2 nuits)** : Possibilité de rester jusqu'à 17h sur demande préalable (selon planning).
- **Imprévus** : Toute arrivée tardive ou départ prématuré doit être signalé au propriétaire et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3. ANNULATION ET ASSURANCES

- **Notification** : Toute annulation doit être faite par mail .
- **Frais** : L'acompte n'est pas restitué. L'Oustaou propose une assurance annulation via cette plateforme de KEBOOKING ou via ses partenaires.
- **Souscription** : Vous disposez de **48h après le paiement de l'acompte** pour souscrire auprès de :
 - [Chapka Direct](#)
 - [Safebooking](#)

4. CAUTION ET ÉTAT DES LIEUX

- **Caution** : Un dépôt de garantie de **600 €** (chèque ou empreinte CB) est exigé à l'entrée. Il est restitué après vérification le jour du départ.

- **Inventaire** : L'état des lieux est fait contradictoirement. Toute casse ou dégradation doit être signalée sous **24 heures**.

5. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

- Une attestation d'assurance "villégiature" est obligatoire et doit être fournie lors de la réservation.

6. ÉLECTRICITÉ ET MÉNAGE

- **Entretien** : Le nettoyage durant le séjour est à la charge du locataire. Le forfait ménage de fin de séjour est obligatoire (inclut les draps, hors serviettes).
 - **Consommation Électrique en sus de octobre à avril**

7. UTILISATION DES LIEUX ET SÉCURITÉ PISCINE

- **Consignes d'accueil** : Le locataire s'engage à se conformer strictement aux directives reçues lors de la remise des clés.
- **Sécurité Piscine** : La piscine est équipée d'une **alarme de sécurité** conforme aux normes. Le locataire s'engage à respecter les consignes d'utilisation et de réactivation de l'alarme transmises à l'arrivée. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes ou de surveillance insuffisante des enfants.
- **Visiteurs** : Doivent être signalés. Ils n'ont **pas accès à la piscine** pour des raisons d'assurance.
- **Animaux** : Acceptés (si calmes) moyennant **7 € / jour**. Ménage obligatoire.
- **Nuisances** : Fêtes interdites (sauf privatisation totale). Silence exigé dès **23h**.

8. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige non résolu à l'amiable sous un mois, le client peut saisir gratuitement :

Société Médiation Professionnelle – www.mediateur-consommation-smp.fr

Alteritae, 8 Rue Salvaing, 12000 Rodez.

L'Oustaou ...la Suite – Michel et Cécile vous souhaitent un excellent séjour.

N° Siren 390 152 056- tel 0664905624 - mail immersionenprovence@gmail.com